

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 06 OCTOBRE 2016**

Délibération
n° 2016.10.296

**Association
d'Aides aux
Handicapés,
Personnes
Isolées et Agées
(AAHPIA) :**
attribution d'une
subvention
complémentaire
pour 2016

LE SIX OCTOBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 septembre 2016**

Secrétaire de séance : Bernard DEVAUTOUR

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Francis LAURENT, Véronique ARLOT, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUENOLE, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Véronique DE MAILLARD à Philippe VERGNAUD, Armand DEVANNEAUX à Annette FEUILLADE-MASSON, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Isabelle LAGRANGE à Vincent YOU, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARAIS à Catherine DEBOEVERE, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Michel GERMANEAU, Isabelle FOSTAN, Mireille BROSSIER, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Nicole GUIRADO, Annie MARC

Absent(s) :

Danielle BERNARD, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Armand DEVANNEAUX, François ELIE, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Jean-Luc VALANTIN

**DELIBERATION
N° 2016.10.296**

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE /
POLITIQUES DE MOBILITÉ

Rapporteur : Monsieur le Président

**ASSOCIATION D'AIDES AUX HANDICAPES, PERSONNES ISOLEES ET AGEES (AAHPIA) :
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE POUR 2016**

L'association AAHPIA a pour objectif d'apporter une aide morale et matérielle aux personnes âgées et handicapées. Dans ce cadre, l'association assure le transport de ses adhérents, service à la demande de porte à porte, dans l'objectif de maintenir un lien de mobilité sociale.

Pour l'année 2016, l'agglomération a décidé de verser une subvention de 80 000 € à l'association pour son fonctionnement. Ce montant correspond à la reconduction de l'enveloppe accordée les années précédentes (hors subvention exceptionnelle).

En complément de la participation de l'agglomération, l'AAHPIA perçoit des subventions des 3 communautés de communes du territoire du SCoT (25 k€/an) et du Département (20 à 30 k€/an). Le service est également financé par les adhérents de l'association utilisateurs du service (100 k€/an).

Depuis plusieurs années, l'association connaît des difficultés financières (déficit structurel récurrent d'environ 20 k€). Dans ce cadre, l'association sollicite auprès de l'agglomération une subvention exceptionnelle de 9 000 € pour 2016 puisqu'elle estime qu'une participation de 89 000 € par GrandAngoulême lui permet tout juste d'équilibrer son budget.

La commission aménagement du territoire du 13 septembre 2016 a donné un avis défavorable à l'attribution de cette subvention complémentaire dans le cadre du dispositif actuel de subventionnement.

Toutefois, suite à complément d'information, la commission ressources et prospectives a émis un avis favorable à l'attribution de la subvention de 9 000 € sur délégation de la commission aménagement du territoire.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Aussi, je vous propose :

D'APPROUVER le versement d'une subvention complémentaire de 9 000 € à l'AAHPIA pour le fonctionnement du service Handibus sur le territoire de GrandAngoulême pour 2016.

D'AUTORISER Monsieur le président ou son représentant à signer l'avenant à intervenir pour cette subvention complémentaire ainsi que les actes afférents.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 14 octobre 2016	<u>Affiché le :</u> 14 octobre 2016